année politique suisse

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess **Coûts d'intégration (Iv.ct. 19.303)**

# Impressum

**Herausgeber**

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

**Beiträge von**

Guignard, Sophie

**Bevorzugte Zitierweise**

Guignard, Sophie 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Coûts d'intégration (Iv.ct. 19.303), 2019 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 12.10.2024.

# Inhaltsverzeichnis

**Allgemeine Chronik** 1
**Sozialpolitik** 1
Soziale Gruppen 1
Migrationspolitik 1

# Abkürzungsverzeichnis

| | |
|---|---|
| **WBK-SR** | Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Ständerats |
| **CSEC-CE** | Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats |

# Allgemeine Chronik

## Sozialpolitik

### Soziale Gruppen

### Migrationspolitik

**STANDESINITIATIVE**
DATUM: 24.09.2019
SOPHIE GUIGNARD

Une initiative cantonale thurgovienne demande de modifier la Constitution afin de relativiser la gratuité de l'enseignement. Ainsi, les **coûts d'intégration** des personnes récalcitrantes seraient supportées par celles-ci. Auparavant, le canton de Thurgovie menaçait les parents de leur faire payer les cours d'allemand à l'école obligatoire, si ceux-ci refusaient d'inscrire leurs enfants à des groupes de jeux consacrés aux langues avant l'entrée à l'école maternelle. Cette mesure ayant été jugée anticonstitutionnelle par le Tribunal fédéral, Thurgovie demande de modifier la Constitution. Le canton souhaite également que les frais de traduction soient à la charge des parents, qui, selon le Grand Conseil thurgovien, devraient maîtriser suffisamment la langue d'accueil pour participer aux entretiens avec les enseignant-e-s, comprendre les documents officiels et surveiller les devoirs des enfants.
L'objet a été traité au Conseil des Etats le 24 septembre 2019, en même temps que la motion Eymann, demandant un soutien linguistique précoce. Cette dernière a été acceptée, contrairement à l'initiative du canton de Thurgovie. A 10 voix contre 1 et 2 abstentions, la CSEC-CE avait estimé la gratuité de l'école obligatoire trop fondamentale pour être relativisée. [1]

**STANDESINITIATIVE**
DATUM: 17.12.2020
SOPHIE GUIGNARD

Le **Conseil national** a emboîté le pas à la chambre haute, **refusant également d'entrer en matière sur l'initiative cantonale thurgovienne**, intitulée **«coûts d'intégration»**, qui voulait relativiser la gratuité de l'enseignement obligatoire pour les personnes étrangères considérées comme «témoignant de la mauvaise volonté à s'intégrer». Seule l'UDC a voté pour l'objet, amenant ainsi 46 voix, contre 129 et une abstention. [2]

---

1) BO CE, 2019, p. 881 Ss.
2) BO CN, 2020, p. 2685 ss.